

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	13 juin 2019	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	13 juin 2019	En exercice : 50 Présents : 37 Votants : 47

Séance du 19 juin 2019

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi dix-neuf juin deux mille dix-neuf à dix-neuf heure, à la salle des Champs Blancs à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Michel DEFRANCE, Mme Catherine DECUYPER, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre BARRET (arrivé à 19 h 33), M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAIN, M. Nicolas SORET, M. Hassan LARIBIA, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoît HERR (arrivé à 19 h 20), Mme Ludivine DUFOUR, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, Mme Sylvie BLANC, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

M. Claude GRUET, pouvoir à M. Bruno JAN,
Mme Régine PASQUIER, pouvoir à M. Nicolas SORET,
Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, pouvoir à M. Michel DEFRANCE,
M. Patrick LEMAISTRE, pouvoir à Mme Catherine DECUYPER,
Mme Frédérique COLAS, pouvoir à M. Bernard MORAIN,
Mme Laurence MARCHAND, pouvoir à M. Hassan LARIBIA,
Mme Emilie LAFORGE, pouvoir à M. Jacques COURTAT,
Mme Corinne BALLANTIER, pouvoir à M. Thierry LEAU,
M. Guy BOURRAS, pouvoir à Mme Sylvie BLANC,
Mme Laure FARO, pouvoir à M. Bernard DUGOURGEOT,
M. Gilles-Maxime POIBLANC,
M. Jean PARMENTIER,
M. Alain PETER.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Ludivine DUFOUR

Objet : Demande de subventions pour l'aménagement de sécurité devant le collège Marie
Noël JOIGNY

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 01 JUL. 2019
ID : 089-248900938-20190619-FIN_2019_53-DE

Objet : Demande de subventions pour l'aménagement de sécurité devant le collège Marie Noël JOIGNY

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant les travaux d'aménagement de sécurité aux abords du collège Marie Noël, boulevard de Godalming à JOIGNY, prolongés jusqu'à l'avenue d'Amélia, conformément au descriptif (non exhaustif) ci-dessous :

Prestataires intellectuels :

- Maîtrise d'œuvre (relevé topographique, DIAG, AVP, PRO, ACT, VISA, DET, AOR)

Descriptif sommaire des travaux (non exhaustif) :

- Dépose et démolition des aménagements existants
- Travaux de voirie et mobilier urbain (terrassement, bordures, trottoirs, enrobé, éclairage public, abris bus, bancs, ...)

Considérant que la Communauté de Communes du Jovinien peut solliciter des subventions dans le cadre de la DETR et de la DSIL et auprès du conseil départemental de l'Yonne,

Considérant le détail du plan de financement de ces travaux comme suit :

<i>Travaux</i>	<i>Montant travaux H.T. (base éligible)</i>	<i>Financeurs</i>	<i>Montant H.T. subventions</i>	<i>Financement pour la CCJ (% arrondis)</i>
Aménagement de sécurité devant le collège Marie Noël	613 000 €	Etat – DETR	245 200 €	40 %
		Etat – DSI	200 200 €	32,7 %
		Département(*)	45 000 €	7,3 %
		Autofinancement	122 600 €	20 %
Total	613 000 €		613 000 €	100 %

(*) 30 % de 150 000 € = 45 000 €

Pour Mémoire : Montant total des travaux = 932 395 € HT

- *Boulevard Godalming = 769 562 € HT*
- *Avenue d'Amélia = 162 833 € HT*

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires en date du 6 juin 2019,

Vu l'exposé du vice-président,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

POUR : 46

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 (M. Gérard VERGNAUD)

- **ACCEPTE** le plan de financement des travaux d'aménagement de sécurité aux abords du collège Marie Noël, conformément au tableau ci-dessus,
- **DIT** que les crédits sont bien inscrits au budget principal,
- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'engagement de ces travaux.



Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET